

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2018

Le vingt sept février deux mil dix huit, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 20 février 2018

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Biraud Alain, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Bousser Albert, Deschamps Valérie, Bouyer Nadia, Fouché Sylvie, Nicolas Cluseau, Hauwaert Gaëlle, Moraud Franck

Absents excusés : Bonnisseau Denis

Absents : Airault-Mounier Stéphanie, Fombelle Morgan

Secrétaire de séance : Nathalie Léoment

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 23 janvier 2018

Parc éolien

Mme le maire informe le conseil municipal que la société Volkswind de Limoges l'a contacté pour un nouveau projet éolien sur la commune de Limalonges. Ils ont commencé à contacter certains propriétaires.

Le conseil municipal ne souhaite pas émettre d'avis pour le moment et souhaite rencontrer la société lors d'un prochain conseil municipal pour avoir plus de renseignement.

Modification du temps de travail d'un agent

Madame le maire rappelle au conseil municipal que Christelle Guérineau, adjoint administratif au secrétariat de mairie, souhaite diminuer son temps de travail de 28 h à 19 h sur 2 jours.

Lors d'une précédente réunion, le conseil municipal lui proposait de diminuer à 16 h pour pouvoir recruter une autre personne sur 2 jours, et lui demandait de faire un courrier explicatif sur son nouveau projet professionnel.

Madame le maire donne lecture d'un courrier de Mme Guérineau Christelle qui refuse la proposition de diminution à 16 h, mais qui accepte de faire des heures supplémentaires lors des congés ou des absences éventuelles de Mme Lohues Cathy, rédacteur au secrétariat de mairie.

Le conseil municipal souhaite que cela soit notifié et annualisé, et accepte la diminution d'heures à 19 h sur 2 jours de travail, soit le jeudi et le vendredi (8 h - 18 h 15)

Cette décision prendra effet au 1er mai 2018 et le poste sera créé en conséquence.

Carrière Kléber-Moreau

Lors de la dernière Commission Locale d'Information , Kléber Moreau a proposé de programmer les réunions, concernant la carrière, tous les 2 ans. Les personnes présentes à cette réunion (des habitants de Pannessac) ont toutes donné leur accord.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

Chambre des métiers

La chambre des métiers sollicite une participation financière pour 3 jeunes apprentis de la commune, à hauteur de 45 € par jeune, soit 135 Euros.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande

Nom et numérotation lotissement "La Balade"

Afin de pouvoir numéroter les nouvelles habitations qui se situent dans le nouveau lotissement "La Balade", le conseil municipal décide de donner un numéro d'ordre de 1 à 6 sans donner de nom spécifique à la rue.

Un panneau sera installé pour indiquer le nom du lotissement.

Divers

1. Lecture des courriers concernant le marché public de la maison des associations- débat sur le règlement de consultation de l'appel d'offres.
2. Réunion commission "maison des associations" et "finances" : Lundi 12 mars à 20 h
3. Maison de la rue de la Caillaude qui s'effondre... voir ce que la commune peut envisager de faire.